

Motion du département de sociologie de Nancy – Université de Lorraine

Nancy, le 16 janvier 2020

Non à la retraite par points, oui au maintien du meilleur salaire !

La réforme des retraites fait l'objet d'une contestation exceptionnelle de par sa longueur et les secteurs professionnels mobilisés.

Cette réforme a pour objectif premier d'en finir avec la répartition telle qu'elle est pratiquée dans le Régime général et dans la pension des fonctionnaires : à un âge donné, la retraite n'est pas une épargne de cotisations via un compte de points mais le maintien du meilleur salaire de la carrière. Si ce principe est affaibli depuis la réforme Balladur de 1993 – et si son extension a été limitée dès les années 1950 pour les salariés du privé du fait du développement intempestif et chaotique de retraites complémentaires par points –, il concerne tout de même aujourd'hui les trois quarts des prestations vieillesse versées chaque année. C'est dire qu'un système de retraite universel assurant à toutes et tous le maintien du meilleur salaire est à portée de mains.

Le gouvernement choisit au contraire de généraliser un système par points selon des modalités confuses et clientélistes. Tout en cherchant à limiter le temps de retraite des futurs retraités, il entend par ailleurs piloter à la baisse le montant des futures pensions afin d'ouvrir un large espace à des produits financiers ayant des conséquences bien au-delà des retraites (crise financière, implication de groupes gestionnaires de fonds de pension dans des politiques de surexploitation des ressources naturelles, etc.). Parce qu'elle compromet nos retraites et celles de nos enfants et qu'elle sert indirectement des conglomérats financiers dont l'action échappe à l'intérêt général comme aux principes de justice sociale, une telle réforme est inacceptable pour les générations présentes et à venir.

Nous, membres du département de sociologie de Nancy de l'université de Lorraine, soutenons tou-te-s les salarié-e-s mobilisé-e-s depuis début décembre pour exiger l'arrêt de cette réforme.